

Appel au génocide



« Ô Allah, détruis les Juifs maudits, Ô Allah, montre-nous le jour noir que tu leur infliges, Ô Allah, montre-nous les merveilles de ta puissance et ta capacité à leur infliger, Ô miséricordieux, secoue le sol sous leurs pieds, Ô Allah, tue-les un par un, Ô Seigneur, n'en laisse aucun [vivant]. »

Charmant, non ? Encore plus charmant quand on apprend que ces paroles de paix ont été prononcées par l'imam Sayyed al-Ghitaoui du Centre islamique Al-Andalous à Ville Saint-Laurent. Les prêches contenant ces appels à la mort étaient accessibles sur YouTube pendant trois ans sans qu'aucune autorité religieuse n'intervienne pour les retirer.

De plus, cette mosquée, qui accueille près d'un millier de fidèles pour la prière du vendredi, selon le journal local, est située à quelques pas d'un secteur de Ville Saint-Laurent ayant une importante population juive, ce qui confère un ton particulièrement sinistre à ces inacceptables propos.

Pas de crime ?

L'antisémitisme musulman est un sujet tabou, mais quoi qu'en disent les apologistes de l'islam, il existe bel et bien au Québec. Comme partout ailleurs dans le monde.

Le SPVM a enquêté sur l'imam de Al Andalous, mais le procureur de la Couronne n'a pu déposer d'accusation pour incitation à la haine parce que le délai de prescription était expiré. Et le procureur juge qu'il n'y a pas assez de preuves pour accuser l'imam d'incitation au génocide.

Pas assez de preuves ? « Détruis les Juifs maudits... n'en laisse aucun vivant » ne suffit pas au DPCP ? Que faut-il alors ?

La discrimination systémique et le racisme sont le sujet de l'heure au Québec, mais on entend très peu parler d'antisémitisme. Or, année après année, la communauté juive est la plus souvent visée pour ce qui est des crimes haineux motivés par la religion.